

Association Le Mans Parkour72  
2 rue des frères Rodriguez,  
72700 Allonnes

### **Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 07 Décembre 2019**

Le 25 Décembre 2019, les fondateurs de l'association Le Mans Parkour 72 se sont réunis en assemblée générale constitutive à Allonnes.

Sont Présents :

- Raphaël Turquet
- Esteban Turquet
- Christelle Turquet

L'assemblée générale désigne Esteban Turquet en qualité de président de séance et Raphaël Turquet en qualité de secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Présentation et adoption des statuts de l'association.
- Élection des premiers membres du Comité Directeur.
- Nomination du Vice-Président de l'association par le Président.

**1<sup>ère</sup> délibération** : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.  
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> délibération** : L'assemblée générale constitutive élit à l'unanimité en qualité de premiers membres du Comité Directeur :

- Raphaël Turquet, en qualité de Président de l'association.
- Christelle Turquet née Landry, en qualité de Trésorière de l'association.
- Esteban Turquet, en qualité d'Intendant de l'association.

Conformément aux statuts, le mandat accordé au Président, au Trésorier et à l'Intendant est valable un an. Les membres du Comité Directeur ainsi désignés acceptent leurs fonctions. Ils deviennent de fait membres du Conseil des Sages, tel que définit dans les statuts.

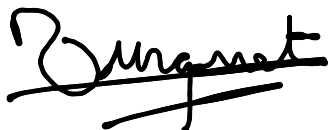
**3<sup>ème</sup> délibération** : Conformément aux statuts, le Président précédemment élu est invité à nommer son Vice-Président.

Raphaël Turquet, Président de l'association, nomme Esteban Turquet Vice-Président.

Conformément aux statuts, les membres du Conseil des Sages présents sont invités à se prononcer sur cette nomination. Cette nomination est adoptée à l'unanimité.

Signatures :

Raphaël Turquet



Esteban Turquet

